

# Compte rendu de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs de la Télé-université

tenue le 13 décembre 1994

Étaient présents :

Louise Bertrand  
Yves Bertrand  
Francis Bonkowski  
Jacques Bordier  
Raymond Brulotte  
Pierre Chevalier  
Marc Couture  
Louis Demers  
Raymond Duchesne  
France Henri  
Mbambai Otto Ikome  
Yves Jean  
Michel Lalonde  
Alain Laramée  
Gilles Lavigne  
Marie-Josée Legault  
Clément Marquis  
Pierrette Massé  
Jacques Renaud  
Claude Rigault  
Michel Sénécal  
Kevin Wilson

S'étaient excusés :

Lise Parent  
Louise Bourdages  
Diane-Gabrielle Tremblay  
Jean-Yves Lescop  
Huguette Dusseault

*Louise Sévrié*

---

## Ordre du jour

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 26 avril 1994
3. Affaires en découlant
4. Informations
5. Élection d'une trésorière ou d'un trésorier
6. Modifications à la convention collective : état des négociations

## **1. Adoption du projet d'ordre du jour**

Sur la proposition du président, le point 6 sera traité avant le point 5. L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par Marc Couture, appuyé par Gilles Lavigne. Comme personne ne demande le vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **2. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 26 avril 1994**

Clément Marquis propose l'adoption du compte rendu, appuyé par Raymond Brulotte. Comme personne ne demande le vote, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3. Affaires en découlant**

Le Bulletin d'information distribué aux membres la semaine précédant l'assemblée générale présente les affaires en découlant. Par ailleurs, certains points sont à l'ordre du jour de la présente réunion.

## **4. Informations**

**A.** Le président du conseil professoral, Jacques Bordier, annonce que les professeures et professeurs qui désirent faire une demande de congé de développement professionnel pour septembre 95 ou janvier 96 doivent déposer leur demande au plus tard le 10 janvier 96.

**B.** Le président du syndicat souhaite la bienvenue à un nouveau membre, le professeur Francis Bonkowski.

**C.** Comme annoncé dans le Bulletin, le retrait éventuel de l'Université de Montréal des services juridiques de la FQPPU priverait ce service de 50% de ses revenus totaux. Les petits et moyens syndicats adhérant à ce service se sont dits prêts à compenser le manque à gagner en augmentant leurs contributions respectives. Pour le SPTU, cela signifie doubler la cotisation annuelle. La position de l'exécutif a été de maintenir l'adhésion à ce service compte tenu de la qualité des services obtenus. La position des syndicats membres de la FQPPU qui adhèrent aux services juridiques devra être officialisée lors du congrès qui se tiendra au printemps 95. Nous saurons alors si le retrait du SGPUM se matérialise ; nous en reparlerons à l'assemblée générale annuelle.

**D.** Raymond Brulotte souhaite la bienvenue au professeur Jacques Renaud qui a joint les rangs du corps professoral en juillet 94. Marc Couture précise que le professeur Renaud est le représentant du syndicat pour le dossier de la retraite et des assurances collectives.

## **5. Élection au poste de trésorière ou de trésorier**

Marc Couture, appuyé par Raymond Brulotte, propose Clément Marquis comme président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Lors de la période de mise en candidature, Alain Laramée propose Mbambai Otto Ikome. Raymond Duchesne appuie.

Louise Bertrand propose Jacques Renaud. Jacques Bordier appuie.

Otto Ikomé refuse d'être candidat. Jacques Renaud accepte. Il est déclaré élu sans opposition.

Jacques Bordier demande qui remplace Roger Lamontagne comme vérificateur. L'exécutif désignera un remplaçant lorsque ce sera nécessaire.

## **6. Modifications à la convention collective : état des négociations**

L'exécutif présente les principaux objectifs du projet de dépôt :

- modifier le caractère patronal de la convention actuelle
- le rôle du conseil professoral
- le statut et la procédure d'embauche du professeur substitut
- les fonctions des professeurs
- les plans de travail
- la création et l'ouverture de postes
- la procédure d'embauche
- l'évaluation
- la permanence et la sécurité d'emploi
- les congés de développement.

Puis Clément Marquis présente la position du comité de négociation.

Un membre s'interroge sur la possibilité d'apporter des modifications au projet de dépôt. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un document déposé à l'employeur, qu'il a été entièrement débattu lors de quatre assemblées générales l'an dernier et que la convocation à la réunion ne prévoyait pas de telles modifications, l'exécutif et le comité de négociation entendront les avis et jugeront de la nécessité de convoquer une nouvelle réunion.

L'assemblée se transforme en comité plénier; divers commentaires et suggestions relatifs au projet de dépôt sont émis par les membres. Le président du comité de négociation, Clément Marquis, souligne l'importance, pour ce comité, de sentir l'appui des membres lors de la négociation.

La séance est levée vers midi trente.

Louise Bertrand